



19, rue des Pâquerettes

**69500 BRON**

☎ 07 81 03 63 70

✉ [centreest@ifman.fr](mailto:centreest@ifman.fr)

---

*Stage de formation  
Inscriptions individuelles*

## AUTORITÉ ET POSTURE ÉDUCATIVE Cadre, transgressions et sanctions

La question de l'autorité est au cœur des préoccupations des personnes en responsabilité d'enfants, de jeunes ou d'adultes. Qu'est-ce que l'autorité ? Que serait une autorité bienveillante, positive, ferme, rassurante ? Comment l'exercer en évitant le double écueil du laxisme et de l'autoritarisme et en s'appuyant sur les connaissances en termes de communication positive ? En partant des situations apportées par les participants, la formation met en relief les différentes composantes de l'autorité : le cadre porteur de sens, la construction des règles, les réponses à la transgression, la posture du garant de ce cadre. Il s'agira de voir comment concrètement tenir le cadre tout en prenant soin de chacun.

# Objectifs

---

## Objectif général

Il s'agira de développer ses compétences en tant que garant d'un cadre ou d'une posture d'autorité dans une relation éducative.

## Objectifs pédagogiques

- Développer ses compétences et sa posture d'autorité pour tenir le cadre et apaiser les émotions, dans les situations de violence, de conflit ou d'agressivité
- Savoir construire des réponses adaptées aux transgressions à travers la sanction éducative
- Pouvoir rendre compte et contribuer en équipe à des temps de travail, d'échange et de réflexion autour de des règles et des sanctions

# Contenu (18h)

---

## Accueil, démarrage (1h30)

- Accueil, présentations, mise en place du cadre de travail
- Recueil des attentes et des situations concrètes

## Notions de cadre et de sanction et des mécanismes du conflit et de la violence (4h)

- Repères conceptuels (conflit, agressivité, violence) et mécanismes du conflit
- Comprendre les fonctions du cadre (loi et règle) et son rôle dans les conflits
- Reconnaître les différentes composantes du cadre (loi, règle, contrat) et différents cadres (attitudes de laisser-faire, autoritaires, démocratiques...)
- La crise et la sortie de crise ; l'après-crise et le règlement du conflit

## Transgression et sanction éducative (5h)

- Sanction, punition, sanction éducative ?
- Les dimensions de la sanction éducative :
  - La responsabilisation de l'auteur, l'écoute de son intention, la construction de son rapport à la loi
  - La prise en compte des dégâts occasionnés en cas de situation de violence, et la restauration du lien avec un éventuel destinataire
  - La confirmation de la règle par une épreuve ou une contrainte de retour au cadre

## Prévention et dialogue en équipe (3h)

- Concertation en équipe autour des règles négociables et non-négociables et du hors-cadre toléré,
- Les mesures de prévention en s'appuyant sur les critères d'une règle efficace

## Posture d'autorité (3h)

- Posture d'ancrage pour apaiser ses propres émotions et éviter le mimétisme de l'agressivité – apaiser sa propre émotion et celle de l'autre
- Posture d'autorité pour communiquer dans le respect, l'écoute et l'accueil de l'autre, avec clarté et affirmation de soi. Discerner en soi souplesse et fermeté, négociable et non-négociable

## Bilan, régulation, évaluation et mise en perspectives (1h30)

# Modalités pédagogiques

---

## Démarche pédagogique

La pédagogie invite à l'implication des participants. La formation associe étroitement la réflexion théorique à l'étude de situations concrètes issues du vécu professionnel du groupe. Celles-ci peuvent être explorées sous la forme de d'exercices, saynètes et mises en situation, de travaux individuels ou de sous-groupes, mobilisant le verbal et le non-verbal, et dans lesquels chacun s'engage selon sa propre mesure. Les apports conceptuels – donnés sous forme d'exposés ou à travers des exercices actifs – s'appuient sur les exemples apportés par le groupe et viennent au fur et à mesure répondre aux questions qui émergent lors des études de cas et faciliter la transposition didactique à d'autres situations pouvant être rencontrées par les participants.

De plus, l'articulation de la formation en plusieurs sessions, c'est-à-dire l'alternance terrain/formation permet d'ajuster le contenu de la formation au plus près des besoins des participants. En effet, après chaque intersession, un « état des lieux » est réalisé pour évaluer ce qui a pu être mis en pratique, les éventuelles difficultés rencontrées, et les nouveaux besoins ou questions ayant émergé.

### **Moyens pédagogiques**

Les moyens pédagogiques sont variés et vivants, le formateur les adapte en fonction de la dynamique de groupe et des contenus abordés :

- Les apports théoriques
- L'expérimentation pratique : sur la base d'exercices, elle permet de travailler à partir du vécu des participants
- Les mises en situation : une place importante leur est donnée car elles permettent d'étudier des situations concrètes présentées par les participants
- Le partage d'expérience : l'écoute et l'échange entre les participants contribuent à la dynamique de la formation

### **Supports pédagogiques**

- Fiches pédagogiques
- Études de cas concrets permettant de travailler des situations passées et d'imaginer des propositions alternatives grâce aux apports du groupe et du formateur.

### **Intervenant**

Au-delà sa propre expérience professionnelle, l'intervenant est validé formateur par les IFMAN suite à sa participation à une formation de formateur à la régulation non-violente des conflits

### **Règles de fonctionnement**

Le respect, l'écoute, la confidentialité, la libre implication personnelle sont proposés comme règles de fonctionnement pour poser le cadre de la formation.

## **Suivi et modalités d'évaluation**

---

**Le travail d'évaluation mis en place à l'IFMAN Co repose sur différents niveaux d'évaluation :**

- **Des temps d'évaluation-régulation**

Au travers des temps quotidiens de régulation une place importante est donnée à l'échange au sein du groupe, pour permettre à chacun de bien se situer dans le processus de formation. C'est l'occasion pour chacun et pour le groupe, notamment en début et fin de journée, d'exprimer des demandes ou des gênes afin que le formateur puisse éventuellement proposer des ajustements.

- **Un temps d'évaluation individuelle**

Ce stage propose de découvrir une démarche qui permet à chacun de valoriser son propre potentiel, plutôt que d'apprendre une méthode type. Si une grille d'analyse peut être commune à un groupe, chaque personne possède sa propre façon d'être en relation et notamment en situation de conflit. Chacun choisit d'évoluer dans ce qu'il trouve possible et utile pour lui-même. Ainsi l'évaluation est avant tout individuelle, selon le vécu de chacun dans ce temps de formation. Une fiche évaluation des compétences à évaluer en amont et en fin de formation permet à chacun d'identifier individuellement sa progression.

- **Une évaluation-bilan finale (orale et écrite)**

Les participants sont invités à remplir une fiche évaluation de satisfaction par rapport à la formation. Ce document est à destination du formateur de l'IFMAN pour évaluer sa prestation. Ensuite, un tour de table est organisé, avec l'ensemble du groupe et éventuellement un commanditaire de la formation, au cours duquel chaque participant exprime son avis sur le contenu et le déroulement de la formation.

Ce temps oral spécifiquement dédié à cet échange permet de dessiner un bilan individuel et collectif et d'aider ainsi les stagiaires à se positionner par rapport à leur acquis.

## Modalités organisationnelles

---

**Catégorie d'action** - Perfectionnement, élargissement des compétences

**Public concerné** - Tout public, professionnels du champ de l'éducation, du social, de l'animation, de la santé, de la formation...

**Prérequis** - Aucune connaissance préalable n'est requise.

**Durée** - Cette session de formation est organisée en 1 module de 3 journées de 6h, dont 2 journées consécutives, soit 18h de formation. Cette organisation favorise la dynamique de groupe et la mise en confiance nécessaire à l'implication personnelle. Le temps passé entre les deux premières journées et la troisième permet de laisser mûrir certaines notions qui pourront être approfondies lors de la dernière journée.

**Taille du groupe** - Le formateur intervient pour un groupe de 8 à 14 participants. Le nombre de participants au sein d'un même groupe est limité pour permettre à chacun d'être réellement pris en compte par le formateur.

**Assiduité des participants** - La dynamique du groupe et la cohérence de la formation nécessitent d'être présent à l'ensemble de la session dès la première heure et de ne pas être sollicités pour d'autres activités pendant la formation. Si un participant doit être absent pendant une partie de la session, il ne peut la réintégrer sauf accord particulier négocié avec le formateur.

**Information Handicap** - Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous les étudions toutes au cas par cas afin d'envisager une intégration dans la formation. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHF.

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Lieu :** Clermont-Ferrand. La Maison des Paysans, Avenue du Brézet, 63370 Lempdes

**Dates :** 16, 17 mai et 7 juin 2022 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 soit 18 heures

**Tarif avec prise en charge professionnelle :** 180 €/jour soit 540 € les 3 jours

**Tarif individuel et adhérents AKTO -10% :** 162 €/jour soit 486 € les 3 jours

*Ce montant ne comprend que le coût pédagogique et ne couvre ni les frais d'hébergement ni les frais de restauration.*

**IFMAN :** Institut de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente

Association loi 1901 - N° de Siret : 388 667 685 000 76 – APE : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le n° 23 76 05293 76

Référencement Akto et FormElie. Certification Qualiopi.

IBAN : FR76 3002 7160 7800 0207 6480 180 - BIC : CMCIFRPP

#### POUR VOUS INSCRIRE

▪ Renvoyer le coupon rempli ci-dessous **au siège social :**

**Le Kaléidoscope – 12 rue Ursin Scheid – 76140 Le Petit Quevilly ou à [ifmanco@ifman.fr](mailto:ifmanco@ifman.fr)**

▪ Joindre un chèque de 50 € d'acompte ou une attestation de prise en charge de l'employeur.

*Clôture des inscriptions 2 semaines avant le début de la formation. Nous vous confirmons la réception de bulletin d'inscription dans un délai de 8 jours ouvrés.*

*Une dizaine de jours avant la formation, vous recevrez la confirmation du maintien de la formation accompagnée d'informations pratiques.*

*Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à nos conditions générales de vente.*

### BULLETIN D'INSCRIPTION – Autorité et posture éducative

**NOM :**

**Prénom :**

**Nom de la structure :**

**Fonction dans la structure :**

**Adresse :**

**Adresse de facturation (si différente) :**

**Tél :**

**Tél portable :**

**Courriel (pour courriers administratifs) :**

**Courriel (pour informations pratiques) :**

- **Souhaite s'inscrire à la formation (16, 17 mai et 7 juin 2022 à Clermont-Ferrand).**

Chèque d'acompte n °

Prise en charge par un OPCO :

Comment avez-vous connu cette formation ?